

20 janvier 2000 – Article destiné au journal de Bio-Jura

Le Parc naturel régional : un projet de développement pour la vallée du Doubs

L'Association pour le Parc naturel régional du Doubs s'est constituée le 24 août 1999 au Theusseret. Elle regroupe plus de vingt communes, ainsi que des sociétés locales et régionales. Elle a pour but de créer un Parc naturel régional dans la vallée du Doubs, à l'horizon 2002.

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Le Parc naturel régional est un modèle de développement durable qui allie le respect de la nature à une promotion des activités économiques et sociales régionales. Il n'existe à l'heure actuelle aucun Parc naturel régional en Suisse. C'est donc pour notre région un projet pionnier. En revanche, des concepts semblables existent dans plusieurs pays européens, dont la France. L'Hexagone compte une quarantaine de Parcs naturels régionaux, qui ont permis de ramener un dynamisme et des activités économiques dans des régions rurales et décentralisées.

Quelques domaines d'activités des Parcs

Les Parcs naturels régionaux proposent des projets de développement principalement dans les domaines du tourisme « vert », de la protection de la nature, de la sylviculture et de la promotion du bois, de la formation et de l'information du public en matière d'environnement, de la préservation du patrimoine construit et de l'agriculture.

Les Parcs et l'agriculture

Les Parcs se situent en général dans des zones rurales et sont donc particulièrement bien adaptés aux conditions et aux demandes du monde agricole.

Le maintien des paysages

L'un des premiers buts des Parcs, c'est d'aider les agriculteurs à maintenir les paysages qui ont été façonnés par l'homme depuis des siècles et qui font la valeur du Parc. Dans notre région, on pourrait imaginer des opérations de débroussaillage, de revitalisation du pâturage boisé, de reconstruction de murs en pierre sèche, autant de travaux qui viennent s'ajouter à la charge déjà lourde que les exploitants doivent assumer et qu'ils n'ont pas toujours le temps de faire.

L'agrotourisme

Le deuxième domaine a trait à l'agrotourisme. Celui-ci apporte parfois à l'entreprise une amélioration sensible de ses revenus, grâce à des activités annexes. Le tourisme à la ferme, les gîtes ruraux peuvent encore être développés. Les gîtes Panda, tels qu'ils existent déjà en France, proposent aux touristes des visites guidées des richesses culturelles ou naturelles de la région, à pied ou à cheval,

assurées par des membres de la famille. La randonnée à cheval correspond bien à ce que l'on peut offrir dans la vallée du Doubs et connaît un regain d'intérêt.. On pourrait créer des tracés qui couvrent l'ensemble de la vallée avec des gîtes étapes.

Les produits du terroir

Un autre domaine très important aussi, c'est la promotion des produits du terroir. Les parcs sont très attachés à se créer une image bien personnalisée. Pour cette raison, ils proposent tout un ensemble de produits régionaux, labellisés « Parc », faciles à reconnaître pour le client et protégés dans leurs caractéristiques. Les parcs se préoccupent de leur écoulement. Ils favorisent la vente directe et assurent leur promotion dans leurs publications. Ils négocient avec les restaurateurs pour qu'ils proposent au moins un menu local typique et qu'ils s'approvisionnent auprès des producteurs locaux.

Un appel : la participation de tous

Voilà en quelques mots les buts des Parcs. Cependant ce qui est le plus important, c'est la participation de tous à l'élaboration de ces projets. C'est pourquoi, le comité de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs espère rencontrer le soutien et la collaboration des sociétés locales et de la population, ceci afin de donner à la vallée du Doubs une image et une dynamique qui la rendent plus attractive non seulement pour les touristes, mais aussi pour ses habitants.

Gisèle Ory
20 janv. 00